



Sgen-CFDT Poitou-Charentes

23, rue Arsène Orillard

86 000 POITIERS

Tel : 05.49.88.15.82

Toile : <https://poitou-charentes.sgen-cfdt.fr>

Mail : poitou-charentes@sgen.cfdt.fr

Déclaration liminaire CSA départemental 79 du 4 septembre 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSA Départemental,

Il y a moins de deux mois, dans cette même instance, nous nous retrouvions après quelques semaines d'un inquiétant tourbillon politique, nous devons reconnaître que nous n'envisagions pas que cette séquence ne serait pas terminée à ce jour. Autant dire que nos inquiétudes vis-à-vis de ceux qui jouent avec la République n'en sortent pas atténuées. Pour l'éducation nationale, avec la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques nous pouvons encore espérer un·e ministre qui saura prendre en compte l'expertise des personnels et revenir sur des décisions hâtives dont le seul intérêt était de servir la communication d'un futur premier ministre.

À défaut de certitudes nationales, concentrons-nous sur le réel, le quotidien, le local. De ce dernier ajustement de la carte scolaire pour notre département, nous souhaitons :

- Qu'il n'y ait pas de fermeture de dernière minute
- Qu'il y ait ouverture là où les chiffres le nécessitent

Mais il y aurait pourtant bien plus à attendre d'un Etat qui demande tant à l'École... Repenser, justement, les chiffres de ces seuils d'ouverture et faire preuve de souplesse en fonction des situations, en prenant plus en compte la réalité des écoles et des territoires. Prendre en compte de manière beaucoup plus concrète l'intégration des élèves porteurs de handicap dans les moyens attribués, y compris en faisant preuve de souplesse dans la répartition des moyens (insuffisants) qui nous sont attribués localement. De même, s'autoriser à porter une attention particulière à certaines situations. Nous ne disons pas que cela serait simple mais nous sommes convaincus qu'une évolution en ce sens serait une étape pour que les collègues reprennent un peu confiance en leur employeur. Et, comme nous l'avons déjà porté ici, cette confiance ne pourra de toute façon pas exister tant que les personnels et leur travail ne seront pas reconnus à leur juste valeur et de toutes les manières possibles.

Enfin, Madame, nous ne pouvons conclure sans vous dire combien nous a fait mal cette photo de lendemain de rentrée, page 3 du quotidien local, premier article du journal consacré à la rentrée des classes où l'on vous voit aux côtés de la présidente du département et d'une principale de collège privé, sous le titre « Le département soutient le privé »... Cette concurrence n'est pas loyale, et il est désormais connu que le financement par les collectivités territoriales représente une part mal connue mais importante. Nous espérons que les mots de la ministre démissionnaire à ce sujet, lors de sa conférence de rentrée, ne resteront pas lettre morte car l'enjeu est de taille pour le pays et important pour notre département.